

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 396-2024

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 25 mars 2024, le Règlement numéro 396-2024 décrétant l'acquisition d'un camion unité d'urgence pour le Service intermunicipal de sécurité incendie et autorisant un emprunt de 754 994 \$ pour en acquitter les coûts;

Que ledit règlement a été approuvé le 8 avril 2024 par les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 22 mai 2024;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 23^e jour de mai 2024.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 27 mai 2024 du journal le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 27 mai 2024.

Signé à Saint-Pascal, ce 27^e jour de mai 2024.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

